

CELEBRATIONS DU 3 AU 10 OCTOBRE

Dimanche	03/10	10h	St Christophe St Ignace	<u>27^{ème} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE</u> Pas de messe à St Christophe Messe avec bénédiction des enfants et des cartables ✠ Denise SCEUER et ✠ Philippe EPP
Mardi	05/10	8h30	St Christophe	<u>Sainte Faustine</u> Messe à la chapelle de semaine
Mercredi	06/10	16h15 17h	St Ignace St Ignace	<u>Saint Bruno</u> Prière du Chapelet Messe
Jeudi	07/10	17h	St Ignace	<u>Notre Dame du Rosaire</u> Messe
	08/10	8h30	St Christophe	Messe à la chapelle de semaine
Samedi	09/10	De 15h à 19h	St Christophe	Caravane du Jubilé de Sai,te Odile
Dimanche	10/10	10h	St Ignace	<u>28^{ème} DIMANCHE</u> <u>DU TEMPS ORDINAIRE</u> Messe Quête faite par la Conférence Saint Vincent de Paul

REUNIONS

Jeudi 7 Octobre à 20h réunion du Conseil de Fabrique de St Ignace
Vendredi 8 Octobre à 9h30 réunion du doyenné à Notre dame du Chêne à Plobsheim

PERMANENCES

Le mardi et le jeudi de 9h à 12h à St Ignace et Le mardi et le vendredi de 14h à 17h à St Christophe

Caravane jubilaire de Sainte Odile : Samedi 9 octobre de 15h à 19h

Accueil des reliques de sainte Odile et de l'exposition sur la vie de sainte Odile à l'église saint Christophe :
15 h à 16 h conférence sur la vie de sainte Odile.
16 h à 17 h parcours jubilaires pour les familles-jeunes et enfants.
17 h Vêpres et vénération des reliques.
17 h 45 Messe jubilaire.
19 h Clôture de l'après-midi jubilaire.

Pourquoi demander une intention de messe

? C'est d'abord une pratique très ancienne dans l'Eglise. Demander une intention de messe est un acte de foi et de confiance au Christ Ressuscité qui seul sauve, et elle peut recouvrir diverses circonstances inhérentes à notre vie de chrétien : un anniversaire, un jubilé, des fiançailles, une prochaine opération, une guérison, une personne qui souffre, la paix dans le monde, la lutte contre la pandémie, une intention particulière si l'on veut que la demande demeure anonyme. Mais la pratique la plus courante est de demander une ou plusieurs intentions de messes pour un ou plusieurs défunts de nos familles, de nos amis et voisins. C'est manifester la présence de la ou des personnes disparues parmi les vivants que nous sommes. Le point culminant étant l'eucharistie où nous sommes étroitement liés au Christ, et à travers lui aux personnes qui nous sont chères par nos prières. Toute notre existence peut-être portée en offrande devant le Seigneur ! N'hésitons pas.

Mois du Rosaire : Prière du chapelet chaque mercredi à 16h15 à St Ignace

Conférence Saint Vincent de Paul
Dimanche 10 Octobre : Quête annuelle à la sortie de la messe
pour les nécessiteux du quartier.